

Procès-Verbal

Séance du 28 Novembre 2024

L' an 2024, le 28 Novembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21/11/2024, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine, RANDANNE Caroline, MM : PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Etai(en)t Absent (s) ayant donné procuration : MM : BEAUDONNAT Luc à Mme BONY Martine, FERRY Denis à Mme BEAUDONNAT Sandrine, MILLIROUX Julien à M. PIQUET Loïc

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEAUDONNAT Sandrine

Quorum : 5 présents sur 8 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la dernière séance
- Transfert Immobilisation Commune - Service Eau
- Bail à Ferme
- Recensement Population
- Demande de Subvention FIC 2025 - DETR 2025
- Questions diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2024_056 - Transfert Immobilisation Commune - Service Eaux et Assainissement

Madame le Maire rappelle que des deux factures relatives à la maîtrise d'oeuvre des travaux d'assainissement de 2009 et 2010, ont été payées par le budget de la commune et doivent faire l'objet d'un transfert au budget annexe du service Eau et Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le transfert des biens

- 2009.11 - AMO Réseau Asst d'une valeur de 3 274,65€
- 2008.18 - Etude Tech AVP EU Le Bourg Neuville d'une valeur de 16 419,29€

du budget de la commune au budget annexe du service eau et assainissement pour une valeur totale de 19 693,94€.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 03/12/2024

Après mise en ligne, le : 04/12/2024

n°2024_057 - Bail à Ferme : Parcelle ZC 57

Madame le Maire rappelle que le bail à ferme de la parcelle ZC 57 arrive à terme au 31 décembre 2024.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'EARL des Mésanges demande le renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de reconduire le bail de la parcelle ZC 57 à l'EARL des Mésanges,
- **Indique** que ce bail pourra se transmettre à un membre de la famille, au conjoint et aux descendants,
- **Demande** à Madame le Maire d'exécuter la présente décision et l'autorise à signer le bail.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 03/12/2024

Après mise en ligne, le : 04/12/2024

n°2024_058 - Bail à Ferme : Parcelles ZI 10 et ZI 56

Madame le Maire rappelle que le bail à ferme des parcelles ZI 10 et ZI 56 arrive à terme en 2024.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame SAGE Annick demande le renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de reconduire le bail des parcelles ZI 10 et ZI 56 à SAGE Annick,
- **Indique** que ce bail pourra se transmettre à un membre de la famille, au conjoint et aux descendants,
- **Demande** à Madame le Maire d'exécuter la présente décision et l'autorise à signer le bail.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 03/12/2024

Après mise en ligne, le : 04/12/2024

n°2024_059 - Travaux 2025 : Demande de Subvention FIC 2025

Madame le Maire rappelle le programme de travaux projeté en 2025 au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) 2023-2026.

Madame le Maire présente les devis estimatifs des travaux de

Voirie Communale, pour un montant de 94 650,00 € HT, soit 113 580.00 € TTC

Refection et Isolation de l'Ancienne Mairie Ecole pour un montant de 75 801,07 € HT, soit 90 961,28 € TTC

Madame le Maire propose de solliciter une subvention au titre du FIC 2025 sur les deux projets.

Le plan de financement prévisionnel du programme s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux sur Voirie	94 650.00 €HT
Travaux sur Bâtiment	75 801.07 €HT
Aléas et Imprévus	15 000.00 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	185 451.07 €HT

RECETTES INV.

FIC 2025 sollicité	74 180,43 €
DETR 2025 sollicitée	55 635.32 €
Region 2025 sollicitée	15 160.21 €
Autofinancement de la Commune	40 475.11 €
TOTAL RECETTES INV.	185 451.07 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux projeté en 2025 tel qu'exposé ci-dessus,
- Décide que les travaux de voirie sont à prioriser sur les travaux des bâtiments,
- Demande à Madame le Maire de déposer une demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du FIC-programme 2025,
- Approuve le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer le dossier de demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 03/12/2024

Après mise en ligne, le : 04/12/2024

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 29/10/2024
à l'unanimité

→ Recensement de la population 2025

Un point est fait sur l'état d'avancement de la préparation de l'enquête de recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Les élus souhaitent prolonger l'appel à candidature jusqu'au 10 décembre prochain.

→ Dossiers en cours

Audit Chauffage : une première rencontre a eu lieu

Travaux et Réparations de Fuite : état des lieux

Transfert de la compétence eau et assainissement : informations et point d'étape

Visite de la Sous-Préfète : présentation des points évoqués (autorisation des débits temporaires de boissons, commerces, manifestations communales, bâtiments menaçants sur la commune, dépôt de véhicules, ...)

Illuminations de Noël : La mairie achètera les fournitures pour que les enfants puissent décorer le sapin qui sera installé place des maronniers lors de la journée organisée par l'Association des Familles.

Séance levée à: 21:05

Procès-Verbal arrêté le 10/12/2024

Le Président
BONY Martine, Maire

Le Secrétaire
Mme BEAUDONNAT Sandrine

